

34^{ème} Croisière de Pen-Bron

17 & 18
Juin
2017



Pen-Bron le 1er mars 2017

Madame, Monsieur,

La 34^{ème} Croisière Pen-Bron-Arzal-Pen-Bron aura lieu les 17 et 18 juin 2017

Nous vous invitons à participer, en 2017, à la 34^{ème} édition de la croisière qui se déroulera sur deux jours

Nous insistons particulièrement sur le fait que chaque personne handicapée doit embarquer avec son accompagnant. Vous devrez désigner nominativement votre accompagnant dont la compétence doit être adaptée à votre situation de handicap.

Les fiches ci-jointes doivent être rigoureusement remplies pour que nous adaptions au mieux nos possibilités d'accueil en mer et à terre. **Indiquez soigneusement tout problème ayant trait à l'alimentation liquide ou solide et au traitement médical.**

Nous vous demandons également de veiller à votre tenue vestimentaire et à votre équipement (vêtements chauds avec rechanges, protection contre le soleil et la pluie et **sac de couchage**). Votre accompagnant doit se munir d'une tente, d'un tapis de sol et d'une lampe de poche. Il dormira soit sur un bateau, soit sous une tente ou en chalet, selon les disponibilités.

La participation aux frais, pour les deux jours de la Croisière, est fixée à 200 euros par personne handicapée et gratuite pour l'accompagnant.

Le Centre Marin de PEN-BRON a déménagé le premier janvier dernier, à Saint Nazaire, et ne pourra pas nous héberger comme les années précédentes.

Cependant, nous avons la possibilité de vous accueillir la veille et le dimanche soir dans le VVF de La Turballe situé entre le Centre de Pen Bron et le port de plaisance, en bordure de plage.

Si vous arrivez la veille de la croisière et souhaitez être hébergés le vendredi soir et/ou le dimanche soir, il sera demandé une participation supplémentaire globale de **30 euros** par nuit et par personne. Ces 30 euros correspondent à l'hébergement en chalet, le petit déjeuner, les draps et le ménage.

Un repas sera prévu le dimanche soir, au VVF, pour tous les participants de la croisière qui le souhaitent, au tarif de 12,50 euros.

Nous vous prions de renvoyer la fiche d'inscription ainsi que la **fiche d'engagement de votre accompagnant signée par lui**, le plus rapidement possible, et au plus tard le **12 Mai prochain**, (le nombre de places étant limité par la capacité d'accueil des bateaux) sans oublier d'y joindre votre règlement (**seules les inscriptions avec règlement seront prises en compte**).

Les chèques sont à libeller à l'ordre de « la Croisière de PEN BRON. » Une facture acquittée sera adressée après règlement. (Pour des raisons d'organisation, seuls les dossiers complets seront traités).

En espérant vous compter parmi nous **les 17 et 18 juin prochains**,
Bien cordialement,

Pour le Comité d'Organisation,
Docteur François MOUTET

34^{ème} Croisière de Pen-Bron

17 & 18
Juin
2017



Compléter une fiche d'autonomie, bien cocher les mentions nécessaires

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

Nom : Age :
Prénom : Sexe :
Adresse complète :
.....
Téléphone : Téléphone portable :
Adresse Email :
Handicap / pathologie.....
Poids : Taille :
Nom, prénom et adresse de la personne à joindre en cas d'urgence :.....
.....

N° de téléphone :

ACCOMPAGNANT :

Nom : Fonction :
Prénom : Age :
Adresse :
Numéro de téléphone portable :

Détails pratiques

Fauteuil roulant :	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> manuel	<input type="checkbox"/> électrique
Cannes :	<input type="checkbox"/> aucune	<input type="checkbox"/> une	<input type="checkbox"/> deux	<input type="checkbox"/> type :
Tenue assise :	<input type="checkbox"/> seul	<input type="checkbox"/> avec aide	<input type="checkbox"/> avec baquet	
Transferts :	<input type="checkbox"/> seul	<input type="checkbox"/> aide	<input type="checkbox"/> 1 personne	<input type="checkbox"/> 2 personnes
Possibilité de monter un escalier	<input type="checkbox"/> seul	<input type="checkbox"/> avec aide	<input type="checkbox"/> non	
Alimentation :	<input type="checkbox"/> seul	<input type="checkbox"/> aide	<input type="checkbox"/> faire manger	
Régime alimentaire	<input type="checkbox"/> normal	<input type="checkbox"/> sans sel	<input type="checkbox"/> particulier à préciser*	<input type="checkbox"/> mixé
Boisson :	<input type="checkbox"/> normale	<input type="checkbox"/> gélifiée	<input type="checkbox"/> autre :	
Elimination vésicale:	<input type="checkbox"/> RAS	<input type="checkbox"/> aide	<input type="checkbox"/> sondages	
Hygiène/habillage :	<input type="checkbox"/> RAS	<input type="checkbox"/> aide	<input type="checkbox"/> dépendant	
Traitement :	<input type="checkbox"/> aucun	<input type="checkbox"/> autonome	<input type="checkbox"/> dépendant	
Communication :	<input type="checkbox"/> normale	<input type="checkbox"/> difficile		
Traitement médicamenteux (non fourni) : Détail				
Allergies connues :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	Si oui, détail :	

*Si menu particulier préciser ici ;

Il est important, pour des raisons de sécurité, de tout renseigner Merci.

34^{ème} Croisière de Pen-Bron

17 & 18
Juin
2017



AU VVF DE LA TURBALLE
UNE PARTICIPATION FINANCIERE DE 30 € PAR NUIT ET PAR PERSONNE
POUR LE COUCHAGE ET LE PETIT DEJEUNER
(soit 60 € pour les deux personnes par nuit)

-Nombre de couchage(s) le vendredi 16/06/2017 :

-Nombre de couchage(s) le dimanche 18/06/2017 :

MONTANT DU : 30€ x = €

Les chèques sont à libeller à l'ordre de la Croisière de Pen-Bron

Observation : Le repas du vendredi soir n'est pas prévu par l'organisation.

Un repas de clôture de croisière est prévu au VVF au tarif de 12.50€ par personne. Si vous souhaitez y participer vous pouvez préciser le nombre de personnes dès maintenant

Nb de personnes :

Droit à l'image : L'inscription entraîne l'autorisation pour la Croisière de Pen-Bron, dans le cadre de son action, à utiliser, reproduire ou publier l'image des participants sur tout support, notamment pour la communication ou la promotion de ses activités.

Important : * 1 Ne pas oublier de remplir une fiche d'autonomie pour chaque personne

* 2 Chaque accompagnant devra signer et retourner la « fiche d'engagement » jointe

SIGNATURE

34^{ème} Croisière de Pen-Bron

17 & 18
Juin
2017



Nom & prénom de l'accompagnant _____

Nom & prénom de la personne handicapée _____

FICHE D'ENGAGEMENT POUR L'ACCOMPAGNANT DE LA PERSONNE HANDICAPEE A LA CROISIERE DE PEN-BRON 2017

La Croisière de Pen-Bron est un évènement convivial destiné au premier chef au plaisir de la personne handicapée. Ceci n'est possible qu'avec l'aide d'une organisation, sur terre et sur mer, rigoureuse.

Le rôle de la personne accompagnant est essentiel pour la bonne réussite de la croisière. Il obéit à quelques principes de base que nous rappelons ici et que nous considérons comme une charte de bonne conduite de l'accompagnant vis-à-vis de la personne handicapée.

PRINCIPE FONDAMENTAL

Accompagner la personne handicapée **tout au long du week-end.**

Le Samedi matin sur le PORT DE LA TURBALLE , à 9 heures :

- Se présenter à la tente d'accueil pour se faire connaître.
- Retirer le numéro du bateau et le pont d'embarquement (Pen-Bron ou La Turballe) pour le duo Accompagnant – Personne Handicapée.
- Prendre une navette pour le cas où l'embarquement se fait à PEN BRON.
- Rechercher le Skipper qui porte le même numéro de bateau.

Sur le bateau :

- Aider au transfert de la personne handicapée sur le bateau.
- Veillez à l'étiquetage du fauteuil réalisé par l'organisation.
- Veillez à une tenue vestimentaire adaptée en fonction du temps :
s'il fait un peu froid (pull, K.way, pantalon).
s'il fait chaud (casquette, lunettes, crème solaire).
- Veillez à la bonne installation de la personne handicapée sur le bateau.
- Veillez à une hydratation suffisante ++, surtout s'il fait chaud (sur un bateau, il faut beaucoup boire).
- Veillez à l'aide de l'alimentation (pique-nique fourni par l'organisation).

A terre, à l'arrivée au Port d'Arzal :

- Rechercher le fauteuil roulant au bout du ponton où le bateau s'amarre.
- Aider au transfert de la personne handicapée (bateau, ponton, fauteuil).
- Si nécessaire, prendre les navettes pour le site d'accueil pour la soirée et la nuit.

Sur le site de la soirée et de la nuit à Arzal :

- Se présenter à « l'accueil couchage » pour connaître l'endroit où dort la personne handicapée (tente ou chalet selon le handicap), le choix est décidé par l'organisation.
- Veiller aux besoins naturels de la personne handicapée. Des toilettes existent sur le site. Renseignez-vous !

Pendant la soirée :

- Dîner avec la personne handicapée pour l'aider à manger et à boire en compagnie de l'équipage du bateau.

Fin de la soirée :

- Accompagner la personne handicapée sur son lieu de couchage.
- Veiller aux besoins naturels, aux changes et aux soins inhérents au handicap (prise de médicaments...).
- Vérifier la bonne installation au lit

34^{ème} Croisière de Pen-Bron

17 & 18
Juin
2017



Le Dimanche au réveil à 7 heures :

- Lever, laver, habiller la personne handicapée pour qu'elle puisse prendre le petit déjeuner dans la salle à manger commune.
- Le départ des navettes vers les bateaux se fait à **partir de 8 heures.**
- Laisser les lieux des couchages propres (des sacs poubelles sont prévus à cet effet).

Le retour en bateau :

- Mêmes consignes qu'à l'aller (laisser le fauteuil roulant au bout du ponton).

A l'arrivée :

- Aider au transfert bateau- ponton.
- Retrouver le fauteuil qui sera soit à la capitainerie de La Turballe, soit à Pen-Bron.
- Venir au pot de fin de Croisière.

N.B. : Sur terre et sur mer, il existe une organisation médicale et paramédicale pour répondre aux vraies urgences. En aucun cas elle se substitue au rôle des personnes accompagnantes pendant la Croisière.

Ne pas oublier tente, sac de couchage, tapis de sol et vêtements chauds, lampe de poche ...

Précisez votre nom et le nom de la personne handicapée en tête de la présente fiche.

Droit à l'image : La participation entraîne l'autorisation pour la Croisière de Pen-Bron, dans le cadre de son action, à utiliser, reproduire ou publier l'image des participants sur tout support, notamment pour la communication ou la promotion de ses activités.

BONNE CROISIÈRE...

Pour l'Organisation,

Signature de l'Accompagnant,
(renvoyez un exemplaire signé par accompagnant)

Le Président Dr François MOUTET.